

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le quinze juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 47
DATE DE LA CONVOCATION	08/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	22/06/2019

OBJET :

Comité Technique et Comité de Pilotage Convention Territoriale Globale - Désignation d'un représentant du Conseil Communautaire

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald CHENAVIER , Mme Sandrine COMBE , M. Roger DIDIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Rémi COSTORIER , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Mikaël GARNIER , M. Denis DUGELAY , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , M. Gabrielle RABOUIN , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Fabien MALFATTO
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Loïc BOIVIN procuration à M. Gérald CHENAVIER, Mme Rolande LESBROS procuration à M. Joël REYNIER, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Nina AMAR CAL procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Claudie BOYER procuration à M. Elie CORDIER, M. Rémy ODDOU procuration à M. Michel GAY-PARA, M. Fernand BARD procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, Mme Murielle AMIEL procuration à M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Claudie JOUBERT procuration à M. Rémi COSTORIER

Absent(s) :

M. Frédéric LOUCHE, M. Gérald BORDIGA, M. Bernard LONG

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Blandine ALLAMANNO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le lancement de la démarche de Convention Territoriale Globale en partenariat avec la Caisse Commune de Sécurité Sociale a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 17 Juin 2021.

En effet, la Caisse Commune de Sécurité Sociale ayant des champs d'intervention diversifiés et complémentaires : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement... recherchait une mise en cohérence plus forte des actions menées correspondant à ces domaines d'activité, en s'inscrivant dans une approche territoriale globale, en partenariat avec les collectivités dont la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

Cette démarche a abouti à la signature de la première Convention Territoriale Globale pour la période 2021-2025, approuvée lors du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2021.

Le renouvellement de cette convention pour la période 2026/2030 a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du 9 Décembre 2025.

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance participe aux Comités Techniques et Comités de Pilotage animés par la Caisse Commune de Sécurité Sociale.

Décision :

Vu les articles L. 2121-21, L.2121-33 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de représenter la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance au sein des Comités Techniques et Comités de Pilotage animés par la Caisse Commune de Sécurité Sociale dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, il est proposé :

Article unique : de nommer un conseiller communautaire.

M. le Président propose la candidature de Mme Marie-Christine LAZARO.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 56

Le Président

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Blandine ALLAMANNO

Transmis en Préfecture le : 23 JUIN 2026

Affiché ou publié le : 23 JUIN 2026